

ORiUS

DOCUMENT D'INFORMATION Porteurs & porteuses de projets



Soutenu par





LES PRINCIPES DE LA CAE



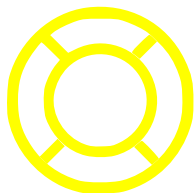
UN STATUT



UN HÉBERGEMENT
JURIDIQUE



DES SERVICES
MUTUALISÉS



UN ACCOMPAGNEMENT
DE L'ACTIVITÉ



UN CADRE
COLLECTIF



UN LIEU
DE COOPÉRATION

Conditions d'accès

- Maturité minimum du projet
- Développement de l'activité économique imminent
- Motivations entrepreneuriales
- Investissements matériels limités

→ Chaque CAE développe ensuite des spécificités d'action et une organisation propre.



SYNTHÈSE : OUTILS & SERVICES MUTUALISÉS

Société coopérative CAE

- N° Siret
- Assurance
- Hébergement juridique
- Équipe d'appui & d'accompagnement
- Logiciel enDI – Facturation – Comptabilité – Gestion – Paie

Les +

- La carte de marchand ambulant
- Licences 2 / 3 d'entrepreneur du spectacle
- N°OF – Formation
- Outils de communication interne / externe
- Le réseau et les compétences – La communauté ESS / Culture

Entrepreneur-salarié

- Mutuelle d'entreprise
- Prévoyance collective (invalidité, décès)
- Cotisations au régime général (France Travail, chômage partiel, assurance maladie, maternité, invalidité, vieillesse)
- Accès à la formation
- Modulation du temps de travail
- Réduction sur les cotisations patronales
- Avantages à la collaboration économique interne





PARCOURS DE L'ENTREPRENEUR

TESTER / ASSEMBLER

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT

Signature CAPE

Objectifs : Tester son activité –
Construire une trésorerie

Session 4 jours d'intégration
Vienne / Charente / Gironde

6 - 12 mois

DÉVELOPPER / FIXER

SALARIAT

Signature CESA (CDI)

Objectif : Consolider ses
activités et sa posture

1 journée d'intégration

2 à 3 ans

PÉRENNISER / APPRÉCIER

SALARIAT & SOCIÉTARIAT

Candidature à l'assemblée

Objectif : Prendre part aux
décisions

Assemblée générale
Instances de gouvernance
Parts sociales 300 €

Indéfini



RDV de suivi tous les 2 mois ou à la demande (en CAPE) puis *a minima* 2 fois par an (en CESA)



Ateliers thématiques : méthodologie, communication, gestion, conditions de travail, etc.



Projets collectifs : groupe de travail, actions collectives...



... ET APRÈS ?

1

DEMANDE DE
DOSSIER D'ACCUEIL



bonjour@consortium-culture.coop

06 64 51 05 39

2

RDV PERSONNALISÉ
« DIAGNOSTIC »

3

SIGNATURE DE CAPE
+ FORMATION SOCLE D'INTÉGRATION



Environ 2 mois de délai entre
l'étape 1 et l'étape 3



NOUS SUIVRE



consortium-culture.coop



<https://www.facebook.com/Oriu.cooperative>



<https://www.linkedin.com/company/oriu-cooperative>



<https://www.instagram.com/oriu.cooperative/>



https://www.youtube.com/watch?v=4QhR_wM0MXk